LETTRE

A l'Auteur de l'Ami du Roi.

Case
FRC
4527

Paris, ce 16 Février 1791.

MONSIEUR,

VOUS ne connoiſſez point le *Moniteur*; cela n'eſt point étonnant : parmi cinq mille abonnés que vous avez, il n'y en a peut-être pas un qui le connoiſſe, non plus que vous. C'eſt un auteur qui fournit régulièrement quatre grandes pages *in-folio* par jour; il fait de la proſe auſſi facilement qu'un moulin fait le papier; les idées ſortent de ſa rête comme les aſſignats de la fabrique. Il paroît que cet auteur s'ennuie de ſa proſe; il craint, avec raiſon, que la même maladie ne gagne ſes abonnés; il leur propoſe des vers, de la poéſie, un drame pour amuſer ſes lecteurs, & c'eſt nous, monſieur, qu'il veut mettre en ſcène.

Sujet des plaiſanteries des poëtes ſous l'ancien régime, nous nous en dédommagions par fois. Nous ſerrions de temps à autre, comme vous le dites fort bien dans un de vos numéros, qui a donné de l'humeur à certaines perſonnes, quelques ſacs de cent piſtoles dans notre coffre fort, & nous laiſſions

les plaiſans rire à nos dépens. Mais, en vérité, qu'un inſipide auteur veuille, dans le nouveau régime, s'amuſer de nous, tandis que notre coffre eſt vide, & que la faim nous tourmente, comme la main nous démange, c'eſt hardi de ſa part; car il doit ſavoir que ventre creux n'entend point la plaiſanterie, & que pour peu que la main démange, le plaiſant pourroit s'en reſſentir.

Or, eſt-il donc, monſieur, que *M. le Moniteur* propoſe aux gens d'eſprit (s'il en eſt) parmi ſes ſouſcripteurs, de faire un drame ſur la maladie dont les infortunés procureurs au Palais ſont atteints. Il prétend qu'un fol amour pour leurs anciens magiſtrats leur fait perdre la tête; qu'ils ſe promenent comme des inſenſés, dans les falles, où ils tiennent des propos de fols; par exemple, que le *Parlement & la cour des Pairs ſiègeront à la S. Martin*..... qu'un *bout d'arrêt du Parlement chaſſera tous ces gredins*..... Il nous ſemble que ces propos, qu'il nous attribue, ne ſont pas ſi fols, & qu'il pourroit bien y avoir là quelque réalité. Qu'en penſez-vous, monſieur? Eſt-ce que vous croyez auſſi qu'il y a en cela de la folie? Mais enfin, quand vous le penſeriez, vous n'êtes pas méchant, vous, monſieur; au contraire, vous êtes bon; & vous feriez comme le bon homme Horace, qui ne vouloit pas qu'on ôtât à ce pauvre malheureux ſa folie, puiſqu'elle le rendoit content & heureux.

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

Que *M. le Moniteur* ſoit donc bon une fois en ſa vie, qu'il nous plaigne, à la bonne heure, mais qu'il ne veuille pas nous expoſer à la riſée publique pour notre façon de penſer. C'eſt notre bonheur à nous, de croire qu'il faut *que le Roi ſoit le maître dans ſes états, qu'il ait des Parlemens pour le ſoutien de ſa gloire & de ſon autorité, & pour le bonheur de ſes peuples.* C'eſt une idée ſatisfaiſante pour nous, de croire que tout cela eſt néceſſaire pour le bonheur public; qu'à la S. Martin nous aurons une cour des Pairs, un Parlement, & que nous chanterons à la meſſe rouge, de bien bon cœur, un *Domine ſalvum fac regem*, comme les électeurs chantent aujourd'hui à Notre-Dame, *Salvam fac gentem.* C'eſt là notre folie : eſt-elle donc ſi inſenſée? Il eſt vrai que ſi cela arrive, bien des gens auront un pied de nez, fut-il même camus. Mais ce ne ſera pas notre faute : alors on dira ce que vous avez dit vous-mêmes, que nous avons toujours eu un vrai tact dans les affaires; que nous en ſaiſiſſons mieux que tout autre la difficulté, & cela nous fera honneur, profit même, ſi l'on veut, nous y conſentons.

Si au contraire rien de tout cela n'arrive, nous aurons toujours eu le plaiſir de le croire. Que *M. le Moniteur* nous laiſſe donc dans notre folie; qu'il ne cherche point des ſujets de comédie hors de ſa choſe même, hors de ce qu'il traite. Car en

effet, n'eſt-ce pas une vraie comédie que tout ce qui ſe paſſe. Douze cens rois dans un état, & le véritable en priſon : des avocats chanceliers, des preſtolets évêques, des gentilshommes devenus roturiers, & tous les hommes égaux ; du papier pour de l'or. Eh ! M. le Moniteur, amuſez-vous de toutes ces farces, ſans aller en chercher dans le petit coin de la terre que nous battons, ſans nuire à perſonne, & vouloir forcer notre façon de penſer, comme M. Camus veut forcer la conſcience des prêtres. Nous avons la nôtre, nous ne voulons point en changer. Tout changeroit, que nous reſterons fidèlement attachés à notre infortuné monarque & à nos magiſtrats, qui étoient le ſoutien de ſa gloire & de ſon autorité. Il y a long-temps qu'on connoît notre emblême : c'eſt *le chien couché aux pieds de ſon maître ;* & notre déviſe, *prœter atrocem animum Catonis.*

Par les Procureurs, toujours au Parlement de Paris.